

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/09/2007

Publication : 05/10/2007



Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation

Direction de la Solidarité  
Service Tarification  
des Établissements Sociaux

Colmar, le

2007 00674

ARRETE

DSOL

du

10 SEP. 2007

**portant fixation de la dotation globale de fonctionnement au titre de l'exercice 2007  
pour les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale de l'Association « Les Papillons  
Blancs »**

**VU** le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

**VU** la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 et  
notamment l'article 45 ;

**VU** la convention fixant les modalités de fonctionnement et de financement du service, en  
cours de signature ;

**VU** la convention signée le 21 janvier 2005 ;

**VU** l'avenant n°1 signé le 30 décembre 2005 ;

**VU** l'avenant n°2 signé le 29 novembre 2006 ;

**VU** l'avenant n°3 en cours de signature ;

**VU** les propositions de l'établissement ;

**SUR** proposition du Directeur Général des Services ;

## ARRETE

### ARTICLE 1 :

La dotation globale de fonctionnement des SAVS de l'Association « Les Papillons Blancs », pour l'exercice 2007 est fixée à

**628 388,96 €**

### ARTICLE 2 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Conseil Général dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale de NANCY dans le délai d'un mois à compter soit de sa publication ou de sa notification, soit du rejet du recours gracieux, soit en l'absence de réponse pendant deux mois au recours gracieux

### ARTICLE 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services du Département et Monsieur le Directeur Général Adjoint sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au Directeur de l'établissement et publié dans le Bulletin d'Information Officiel du Département.

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN      ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

DATE	Notifié au représentant de l'Etat le	18 SEP. 2007
	Notification le	21 SEP. 2007

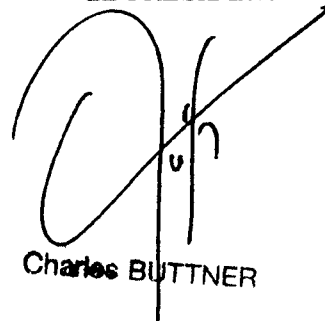


Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation

**Sophie DINTINGER**  
Directrice Adjointe

Personnes Agées - Personnes Handicapées

LE PRESIDENT

  
Charles BUTTNER